

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20180323-BP_2018-CPM-8P
Reçu le 12/04/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthis-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2018_4_4**

L'an deux mille dix huit , le vendredi 23 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 16 Mars 2018

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame AUDUREAU-GROSS Peggy

Votants : 20

**Objet : Affectation de résultats
d'exploitation 2017 - Commune**

Pouvoirs :

Monsieur REVEREAULT Jean a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Commune pour l'exercice 2017 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 ;

Constatant que le résultat de clôture 2017 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 864 742,34 €
- un déficit d'investissement de 87 350,86 €
- un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (R.A.R) de 395 455,12 €

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : **482 805,98 €**
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créancier 002) : **381 936,36 €.**

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/03/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le - 6 AVR. 2018

